ÉDITORIAL

Déséquilibres

Nous allons publier une information déséquilibrée. L'information n'est jamais neutre. La presse a pour mission de chercher des informations, de les sélectionner, de les présenter à ses lectrices eurs, et d'offrir à ceux-ci son analyse et sa grille de lecture. Une information «équilibrée» est un leurre, pire: une menace pour la démocratie.

En adoptant une nouvelle loi sur la presse, le *Fidesz* de Viktor Orban, Premier Ministre ultranationaliste d'un pays qui prend la présidence de l'Union européenne, renvoie au continent entier le noir rayonnement du totalitarisme que l'on n'aurait jamais voulu voir ressurgir là où les chars de l'armée rouge avaient brutalement réprimé l'aspiration à la liberté.

Parallèlement à ses attaques contre la presse, Orban agite les vieux démons d'une Hongrie qui ne s'est jamais vraiment réconciliée avec son passé et son histoire. Le traité du Trianon de 1920, qui a amputé le pays de larges territoires au profit des États voisins, est à nouveau convoqué par le gouvernement hongrois pour justifier les malheurs de son pays.

Ce réveil de la droite nationaliste hongroise est un défi à l'Europe, et un défi à la démocratie. En filigrane, toute la social-démocratie européenne doit se sentir interpellée. La victoire du *Fidesz* fait suite en Hongrie à huit ans de pouvoir d'un parti dit socialiste qui, sous couvert de transition et de liquidation de la dictature communiste, avait engagé le pays sur la voie de l'ultralibéralisme et du pouvoir de la finance débridée.

Lorsque la gauche abandonne les classes populaires, c'est le retour du totalitarisme qui menace. Il est de notre devoir de le clamer, haut et fort. Cette information n'est pas équilibrée. Elle est nécessaire. Nous l'écrivons aujourd'hui dans un esprit de solidarité avec l'ensemble des journalistes hongrois.



Char russe à Budapest, 1956

La Tunisie fait la révolution pour nous

Malgré les immenses incertitudes qui pèsent encore sur l'insurrection tunisienne et les dangers d'enlisement, ce début d'année a vu les événements les plus enthousiasmants se produire en Afrique du Nord.

Dépassés par la spontanéité des révoltées et leur maturité politique, les médias européens peinent à prendre la mesure du mouvement en cours en Tunisie, en Égypte, en Jordanie, au Yémen et ailleurs encore. Comme les pouvoirs de la région, ils ont en effet oublié qu'il arrive que le peuple réclame la souveraineté qui lui appartient!

Lire en pages 6-7

Réd.

■ Côte d'Ivoire

Un éclairage de notre envoyé spécial sur l'actuel blocage politique

Amnistie

Explications sur l'amnistie fiscale en vote à Genève le 13 février

■ Formation

La droite toujours favorable aux restrictions à l'accès aux études

Page 4 Page 5 Page 9

CAMARADE CHRONIQUEUR

Un revenu inconditionnel socialiste ou libéral?

La plupart des médias suisses sont plus ou moins unanimes: avec son nouveau programme, le PSS a définitivement abandonné ses électrices·eurs de centre-gauche et ne parle qu'aux électrices eurs de la gauche «traditionnelle». Trois propositions du nouveau programme sont citées pour appuyer cette thèse: le dépassement du capitalisme, l'adieu à l'armée et le revenu de base inconditionnel (RBI). Le premier élément confirme simplement un point de l'ancien programme, tandis que le deuxième ne fait qu'insister sur ce qu'on savait déjà depuis 1989, lorsque 35,6% des Suisses et 64% des électrices eurs du PSS (selon l'analyse VOX) avaient dit «basta!» à l'armée.

Mais le troisième élément, lui, constitue une véritable nouveauté. En effet, il n'est pas du tout acquis que le RBI puisse être qualifié «de gauche». Au contraire, il se peut qu'il s'agisse d'un concept plutôt «libéral», ce qui devrait nous amener à situer le nouveau programme au moins dans la case «social-libérale» de l'échiquier politique.

En effet, force est de constater que le RBI ne figurait pas dans les premières versions du nouveau programme. Il a été adopté sous la proposition des sections locales et de participant·e·s individuel·le·s au Congrès de Lausanne. Ceci s'est passé contre l'avis explicite du Comité directeur qui avait recommandé de rejeter le RBI, en disant qu'il s'agit d'un concept hérité du penseur ultra-libéral Milton Friedman!

Nous devons en fait avouer qu'à première vue il paraît bizarre qu'un parti dont la tradition est nourrie par des notions telles que «la classe ouvrière», «la valeur du travail», «à chacun selon ses besoins», etc., puisse avoir adopté un concept qui, finalement, postule que chacun·e doit recevoir un revenu minimal sans devoir travailler et indépendamment de ses besoins et de ses capacités (voir www.bien-ch.ch).

Voici, donc, matière à réflexion. Pour le PSS, pour la gauche suisse, mais peut-être aussi pour les médias et leurs politologues de service.

Nenad Stojanovic est politologue et député PS au Grand Conseil tessinois

L'HUMEUR DU MOIS

Wikileaks et les syndicats

N° 96 | Février 2011

Julian Assange a reçu le 23 décembre sa carte de membre du syndicat des journalistes australiens. Son avocat australien l'a recue à sa place des mains de Ged Kearney, présidente de la confédération syndicale australienne ACTU.

Louise Connors, secrétaire du syndicat, a déclaré en novembre à la presse que les attaques contre Wikileaks visaient clairement à intimider des journalistes comme Assange et à limiter le droit du public à l'information: «Les tentatives de museler les médias, que ce soient des médias nouveaux comme Wikileaks ou des médias anciens comme le New York Times, le Guardian ou le Groupe Fairfax en Australie, ne sauraient être tolérées si nous prétendons maintenir une démocratie forte, efficace et durable».

La présidente confédérale Ged Kearney a aussi affirmé le soutien du mouvement syndical à Wikileaks, qui «ne fait rien d'autre que ce que les médias font depuis des siècles, découvrir et faire connaître des informations dans l'intérêt public. Les droits de M. Assange doivent être respectés comme ceux de n'importe quel autre journaliste. Wikileaks n'a enfreint aucune loi australienne et, en tant que citoyen australien, Julian Assange a droit au soutien de son gouvernement, au lieu d'être prématurément condamné».

Au niveau gouvernemental, la Première Ministre travailliste Julia Gillard avait commencé par emboîter le pas au gouvernement américain, dénonçant Assange comme «irresponsable» et les révélations de Wikileaks comme «illégales», tout en étant incapable de dire quelle loi Assange avait enfreinte. Le procureur général Robert McClelland avait menacé Assange du retrait de son passeport et d'extradition aux États-Unis s'il retournait en Australie. Ces déclarations ont provoqué une révolte des parlementaires de la gauche tra-

Enfin, le 12 décembre, Kevin Rudd, ministre des affaires étrangères et ancien premier ministre, déclarait qu'il n'était pas question de retirer son passeport à Assange et qu'il aurait le plein soutien consulaire.

Dan Gallin

13 FÉVRIER

N° 96 | Février 2011

Les armes, l'ordre et la violence

On a trop vite réduit la discussion sur le vote du 13 février à la question du suicide et des violences domestiques. Cette initiative, lancée par la gauche mais soutenue par une longue liste d'organisations, y compris de droite, vise en fait un objectif beaucoup plus ambitieux: mettre fin à la culture des armes à feu en Suisse

Elle le fait par divers moyens, tout d'abord en subordonnant la possession d'une arme à feu à un usage précis, qu'il s'agisse d'une profession impliquant d'en porter une, de la pratique du tir sportif, de la chasse, ou encore pour les collectionneuses eurs. On renverse donc le principe consistant à dire qu'il y aurait un "droit" à posséder une arme à feu sauf si certaines conditions ne sont pas remplies, par le devoir d'en justifier la détention. Deuxièmement, l'initiative interdit le commerce et la possession d'armes à feu particulièrement dangereuses. Troisièmement, elle met fin à la possibilité absurde pour les militaires de conserver leur fusil d'assaut à la fin de leur service, et, quatrièmement, elle impose à la Confédération de tenir à jour un registre des armes à feu, ce qui est sans doute la mesure la plus importante du texte.

DES ARMES POUR LA LIBERTÉ?

La présence massive d'armes à feu dans une société, comme c'est le cas actuellement en Suisse, en Finlande ou aux États-Unis par exemple, a plusieurs conséquences tout à fait concrètes. Elle conduit en tout premier lieu à une brutalisation générale de la société, à l'existence d'un important marché noir ou gris des armes à feu et à des tueries régulières dans des lieux publics, des massacres familiaux ou des suicides. Oue la gauche ait choisi d'argumenter sur ces seuls derniers exemples montre une approche très restrictive du problème, choix qui ne dépend pas seulement de la seule dimension tactique d'une campagne évidemment difficile à gagner.

Les milieux pro-armes justifient bien sûr cette présence

tenant à la fois du libartarisme le plus éculé (d'origine américaine) et d'un républicanisme assez mal compris. On nous dit, premier argument, qu'une population armée est le meilleur rempart contre un État tout puissant qui voudrait forcément désarmer ses citoyens pour mieux pouvoir les opprimer, et que la liberté de porter des armes compte par conséquent parmi les droits fondamentaux. Second argument, résidu de républicanisme, on affirme que seul un citoven armé est un vrai citoyen et un homme libre (rarement une femme), et qu'une armée doit être composée de citoyens ordinaires formant une milice populaire. C'est de là que vient le mythe nationaliste de l'arme à la maison que nous resservent jusqu'à la nausée les opposant·e·s à l'initiative.

MILICE ET ARMÉE

Ouant au premier argument. toute communauté démocratique peut légitimement décider des limites à imposer aux actions des individus. La dangerosité des armes à feu, l'inégalité que leur possession induit forcément, le développement d'un marché sans contrôle et, surtout, la brutalisation des rapports sociaux qu'elles installent de manière plus ou moins insidieuse sont des éléments suffisants pour en limiter le commerce et l'usage.

Le second argument doit, lui, La reêtre replacé dans le contexte contemporain. Si Machiavel avait raison de défendre la milice contre le mercenariat dans une Italie constamment en guerre, la situation de la Suisse en 2011 n'est évidemment plus du tout la même. Il ne faut pas hésiter à dire que l'armée suisse ne sert pas principalement à défendre le pays mais qu'elle vise à discipliner sa population. L'armée suisse n'a pas de fonction militaire, elle a une fonction sociale, et elle est de la pire espèce: apprendre l'obéissance et le respect de la hiérarchie, réaffirmer l'inégalité entre hommes et femmes, ainsi qu'entre Suisses et étrangères·ers, valoriser l'ordre et le culte de la force, etc. Dans ces

massive par d'autres principes, conditions, défendre le principe de la milice ne peut aujourd'hui constituer un argument acceptable à gauche.

UN CONTRÔLE NÉCESSAIRE

Le nombre totalement délirant d'armes en circulation en Suisse (dont les statistiques sont par ailleurs très approximatives) montre, si besoin était, la nécessité d'un contrôle plus serré. Dans ce sens, la création d'un registre national des armes à feu doit être soutenue avec vigueur, tout comme les restrictions à l'accès aux armes. L'objectif politique est bien sûr de travailler à l'instauration d'une société sans armes, dans laquelle les armes à feu seraient devenues des objets aussi obsolètes que les camisoles de force, les robes des prêtres ou la guillotine, une société qui ne valoriserait pas pour elle-même l'imposition de la force et la victoire certaine du plus fort sur le plus faible. Une société, faut-il le rappeler, assez différente de celle dans laquelle nous vivons mainte-

Antoine Chollet



traite. c'est aussi pour les adeptes du tir...

Exportations d'armes

L'initiative du 13 février appelle également la Confédération à limiter l'accès aux armes légères au niveau international. Apparemment anodine, cette disposition rappelle en fait en creux que la Suisse est le deuxième exportateur mondial de munitions, que les différentes industries d'armement suisses exportent des centaines de millions de francs d'armes chaque année et que, bien entendu, la classe politique n'y voit là rien de mal. Ce qui est bon pour l'industrie d'armement est toujours bon pour la Suisse, c'est bien connu. AC

AFRIOUE

Côte d'Ivoire, causes perdues et élections tropicales

Les élections présidentielles devaient sortir comme par enchantement la Côte d'Ivoire de la crise. Toutefois le conte de fées n'a pas eu lieu. Plus de deux mois après le second tour, il nous semble utile de revenir sur ces événements et de les mettre en perspective.

Pour la première fois depuis l'indépendance, l'élection présidentielle était ouverte et tous les leaders des principaux partis pouvaient y participer (Laurent Gbagbo pour le FPI, Henri Konan Bédié pour le PDCI et Alassane Dramane Ouattara pour le RDR, les deux derniers formant une coalition, le RHDP). L'atmosphère politique semblait apaisée. Depuis 2007, les rebelles dirigeaient un gouvernement d'union. De plus, le corps électoral, après un long processus de mise au point des listes électorales, était clairement désigné. Enfin cette élection allait se dérouler en deux tours, ce qui ne s'était encore jamais passé (les précédentes se passaient alors en un tour, ce qui favorisait toujours le candidat du pouvoir).

LA GUERRE ET SES INTÉRÊTS

Le poing du mois aux secrétariats généraux du PS,

ler de violence verbale. C'est oublier un peu vite qu'il y a un lien

entre la véhémence des discours de l'UDC et les violences phy-

siques qu'ils provoquent. Instillant la haine dans ses discours,

l'extrême droite sait très bien ce qu'elle fait; il est navrant que les

autres partis gouvernementaux s'y fassent prendre.

du PLR et du PDC qui ont publié un «appel contre la

violence en politique» suite à l'agression dont a été

victime l'UDC Hans Fehr. Condamnant fermement

toute violence physique, elle omet par contre de par-

Comme nous l'avions déià évoqué (Pages de gauche n° 74), la démocratie ne se résume pas à des élections et celles-ci ne sont pas qu'un exercice technique et comptable, mais aussi un processus. En Côte d'Ivoire, force est de constater que l'ONU, les bailleurs de fonds et les partis politiques ont préféré tout miser sur une élection plutôt que

de résoudre politiquement les problèmes. Toutefois, après un premier tour disputé normalement (Laurent Gbagbo et Alassane Ouattara étaient passés), le deuxième tour du 28 novembre 2010 a amené à la situation désespérante et conflictuelle d'aujourd'hui. Au-delà des explications convenues, il ne s'agit pas d'oublier que la guerre a créé une nouvelle situation.

LA CONTINUATION DE LA GUERRE PAR D'AUTRES MOYENS

Premièrement, il a été passé sous silence le fait que la guerre commencée par le coup d'État manqué de 2002 (qui a donné lieu à une rébellion et à la partition du pays) n'a jamais connu de règlement. Les lignes de fractures (Gbagbo contre Soro et Ouattara) actuelles le démontrent, les différents acteurs ne font que la continuer. Ainsi les militaires rebelles (les Forces nouvelles, qui rassemblent des troupes aux services de plusieurs seigneurs de guerre) se proclament dorénavant «forces républicaines». Malgré les accords successifs, les obligations et les engagements, les rebelles n'avaient pas désarmé avant les élections et l'administration ne s'était pas redéployée. Cette situation de "ni guerre, ni paix" a endormi les Ivoirien·ne·s et les observatrices·eurs.

UNE PRÉSIDENTIELLE INÉDITE

inédit de l'élection a été sous-estimé. En effet, jamais dans son

histoire, la Côte d'Ivoire n'avait connu d'élection présidentielle compétitive (ou tou·te·s les candidat·e·s avaient leur chance) et à deux tours. Il est à souligner d'ailleurs que le blocage actuel ne provient pas des électrices·eurs mais de ceux qui voulaient être élus. Cette inexpérience explique aussi en partie ces conséquences désastreuses (commission électorale déséquilibrée, loi électorale compliquée). À ce titre il semblerait que tant Laurent Gbagbo qu'Alassane Ouattara ont chacun voulu, au soir du deuxième tour, tenter un coup de force. Chacun jouant ses atouts: contrôle des institutions pour le premier, soutien de la communauté internationale pour le second.

N° 96 | Février 2011

DES REBELLES RÉPUBLICAIN-E-S

Ces élections auront donc provisoirement déstabilisé encore plus la Côte-d'Ivoire. Toutefois, cette situation profite aux rebelles (devenus «républicains») conduits par Soro (qui malgré le «blocus» de l'hôtel du Golfe s'en va en tournée dans les pays voisins). En effet, les seigneurs de guerre qui composent cette force peuvent encore profiter de leur position pour extorquer des richesses et augmenter leurs comptes en banque (qui sont, eux, sans surveillance). Curieuse histoire qui voit l'ONU et d'autres États prendre de fait le parti de rebelles qui n'auront Deuxièmement, le caractère causé que la désolation autour d'eux.

Mathieu Gasparini

La rose de ce mois est lancée à Nichi Vendola, président de la région des Pouilles et très probable candidat de gauche aux prochaines élections législatives, pour l'espoir qu'il incarne de la renaissance d'une gauche combative et populaire en Italie. La politique

de la péninsule a été tellement lamentable ces dernières années que la petite lueur d'espoir qu'incarne Vendola est importante. Une fois que l'Italie sera sortie de son cauchemar actuel et se sera débarrassée du clown qui la dirige, espérons qu'une majorité puisse accorder sa confiance à Vendola.

FISCALITÉ

Amnésie fiscale: clarifions le débat

Les Genevois·es se rendront aux urnes le 13 février prochain afin de voter sur l'amnistie fiscale adoptée par le Grand Conseil en septembre 2010. Cette proposition fait suite à l'adoption par le parlement fédéral d'une amnistie nationale en 2008, visant à simplifier le rappel d'impôt en cas de succession et introduisant la dénonciation spontanée non punissable. Ce projet a rapporté 75 millions au canton de Genève en 2010. Toutefois, la majorité de droite du parlement genevois a estimé que la loi fédérale n'allait pas assez loin. Elle a donc imposé une amnistie fiscale cantonale visant les personnes physiques et touchant les fortunes non déclarées supérieures à 80'000 frs. Elle fait ainsi un rabais de 70% sur les rappels d'impôts sur les revenus et sur la fortune non déclarés s'ils sont dénoncés avant 2012, et de 60% s'ils sont dénoncés avant 2014. L'objectif affiché de la majorité de droite était de rapatrier des fonds pour faire diminuer la dette, au vu d'un budget 2011 déficitaire.

Or, il semble évident que cette attaque répond à une stratégie visant l'abaissement des impôts à

moyen terme. En effet, force est de tenir des propos cohérents sur de constater que six mois auparavant, la droite genevoise a voté une baisse d'impôt dépassant les 320 millions de francs par an. Ainsi, derrière cette volonté affichée de régularisation, sa stratégie vise à défendre les intérêts des milieux économiques en attaquant la légitimité du mécanisme de l'impôt. C'est là la politique des caisses vides: abaisser les impôts pour obliger l'État à réduire ses prestations.

TOUTE AMNISTIE EST DÉTESTABLE

Certains arguments de la gauche manquent cependant leur cible. Il est évident que l'amnistie genevoise attaque le principe de l'égalité de traitement. Par contre, insister sur le fait que l'amnistie fiscale fédérale fonctionne, c'est affirmer que les rappels d'impôts représentent une part importante des capitaux non déclarés, ce que personne ne sait avec précision, mais c'est également légitimer le mécanisme de l'amnistie fiscale. Or il ne s'agit pas de légitimer une amnistie nationale vertueuse pour mieux dénoncer une amnistie cantonale perverse, mais bien

la justice fiscale et les moyens que l'on souhaite mobiliser pour tenter de la mettre en œuvre. En effet, le message que nous transmet l'histoire des amnisties fiscales est qu'elles ne permettent aucune véritable régularisation, mais au contraire qu'elles favorisent les blanchiments et les fraudes. Malgré les promesses récurrentes de leur caractère exceptionnel, la·le fraudeuse-eur potentiel-le est effectivement incité·e à tricher dans l'espoir de se régulariser lors de l'amnistie suivante.

La sensibilité de la droite envers la criminalité est notoirement dépendante du niveau économique des criminel·le·s. La fraude à l'impôt n'est donc pour elle qu'un péché véniel. Dans ces conditions, il est plus que jamais nécessaire de rappeler que l'impôt a pour but une redistribution des richesses au sein de la société et que sa soustraction est un crime. De véritables movens pour lutter contre la fraude fiscale existent, faut-il encore avoir la volonté politique de les mettre en place et de les utiliser.

Sébastien Schnyder

FRANCE

Les 35 heures existent en France

En France, critiquer les 35 heures n'est plus un plaisir réservé au patronat et aux partis de droite, depuis que Manuel Valls (PS) a proposé début janvier de «déverrouiller les 35 heures», bientôt suivi par son *alter ego* Jean-François Copé, secrétaire général de l'UMP.

Il faut le rappeler d'entrée de cause, le droit français fixe dans la loi la durée moyenne de travail. Cette durée est de 35 heures, ou plutôt 1600 heures par année. La limite de 35 heures en France représente le seuil à partir duquel un employé commence à faire des heures supplémentaires, la durée maximale de travail étant fixée à 48 heures par semaine. Cela étant, la réforme des «35 heures» a généralisé l'utilisation des «RTT» (réduction du temps de travail). Il est ainsi possible de continuer à travailler 39 heures par semaine. à condition que les 4 heures supplémentaires soient compensées par des journées de congé. En l'absence de compensation du temps de travail, les heures supplémentaires sont majorées (en principe 25% de salaire en plus, sauf dans les petites entreprises (10%), mais 50% à partir de la 43^e heure de travail). Il existe cependant un «contingent» de 180 heures supplémentaires par année.

On le voit, les «35 heures» françaises sont relativement souples, et la droite les a déjà flexibilisées (notamment en augmentant les contingents d'heures supplémentaires, et en les défiscalisant), de sorte que la durée hebdomadaire effective de travail se situait à 39,4 heures en octobre

2010, selon les chiffres de l'INSEE Dans tous les cas, en renchérissant les heures supplémentaires, les «35 heures» sont une mesure de redistribution des revenus aux salarié·e·s. Là où le bât blesse, c'est que le temps de travail n'a effectivement que peu diminué, vu le recours massif aux heures supplémentaires. En outre, à cause des interventions de la droite, le surcoût lié aux heures supplémentaires a été reporté sur l'État, par le biais de la défiscalisation.

S'il y a une urgence, c'est donc d'œuvrer à la diminution effective du temps de travail et au report des charges sur le patronat, plutôt que de proposer un «déverrouillage» qui sonne comme le nouveau slogan de la droite du PS français.

Arnaud Thièry



L'homme par qui le scandale est arrivé

PAYS ARABES

Une révolution politique

Les événements tunisiens sont enthousiasmants. Ils sont comme un rappel à nos démocraties endormies de ce que signifie véritablement la souveraineté populaire, lorsque le peuple rassemblé reprend le pouvoir qui, de droit, n'appartient qu'à lui. Les Tunisien·ne·s qui occupent depuis des semaines l'espace public nous rappellent aussi que, si l'on sait quand une révolution commence, on ne sait jamais en revanche ni quand ni comment elle va finir. Car une vraie révolution, c'est non du sang qui coule dans les rues ou un palais qui brûle, mais, tout à coup, l'activité politique consciente d'un nombre immense d'individus dont on prétendait, hier encore, qu'ils étaient incapables de se gouverner eux-mêmes.

Alors bien sûr, elle fait peur, cette révolution, car elle rappelle

douloureusement à tous les pouvoirs qu'ils ne sont pas à l'abri d'une même remise en question. Ce que les Tunisien·ne·s qui manifestent demandaient, ce n'était pas seulement le départ de Ben Ali; cela, ils·elles l'ont obtenu et de la plus belle des manières. Non, ce qu'ils réclament surtout, c'est la *liberté*, tout simplement, et des institutions pour la maintenir vivante.

Lorsqu'un peuple se lève comme c'est le cas en Tunisie, tout devient possible (ce qui signifie aussi bien le pire – comme en Iran en 1979 – que le meilleur), et c'est cela qui terrorise tous les pouvoirs du monde: l'ouverture soudaine du futur.

Que cette révolution ait eu lieu en Tunisie, en terre arabe, est un bonheur supplémentaire pour celles et ceux qui, ici comme là-bas, ont toujours martelé que

les populations arabes ne sont pas condamnées à vivre de toute éternité sous le joug de dictateurs sanguinaires de peur qu'elles ne tombent sous la coupe d'obscurantistes "islamistes". Cette révolution a montré en quelques semaines l'indigence de pareilles analyses, tout en vieillissant d'un seul coup cet "Occident" si fier de ses «valeurs démocratiques», de ses «États de droit» et de ses «déclarations des droits de l'homme». Elle lui a montré que la démocratie s'exerce par le peuple et pour le peuple, dans la rue lorsqu'il le faut et contre les pouvoirs établis lorsqu'ils sont corrompus. Cette leçon de démocratie est venue de l'autre rive de la Méditerrannée, scénario inimaginable hier encore. C'est une irruption politique neuve, imprévisible, virtuose!

Antoine Chollet



Le tyran est parti après 23 ans: à qui le tour maintenant?







Après la Tunisie, d'autres dic-

tateurs de la région peuvent-ils

tomber? L'extraordinaire action

collective qui a fait déguerpir Ben

Ali en quelques semaines sau-

ra-t-elle inspirer les opposant·e·s

aux régimes avoisinants, et faire

reculer la peur sur laquelle lesdits

régimes reposent? En Tunisie, il a

suffit de clamer publiquement que

le régime était corrompu pour que

cette vérité, évidente pour tout le

monde, se transforme en un for-

même en Égypte, en Libye, en

Jordanie, en Syrie, au Yémen,

Demain, il peut en être de

midable mouvement populaire.





Embrasement démocratique?

ailleurs encore. Le mouvement a

commencé, et pourrait bien trans-

former durablement la situation

politique dans toute la région.

Combien de dictatures pourris-

santes asservissent depuis trop

«rue arabe» dont on nous assu-

rait qu'elle était dangereuse et

manipulée par de sinistres imams

chargés de sonner la croisade

contre l'Occident, sont en train de

se réveiller et de signifier à leurs

dirigeant·e·s d'abord, au monde

entier ensuite, qu'ils en ont assez

d'être gouvernés par d'autres.

Les peuples, cette fameuse

longtemps les pays arabes?







TUNISIE

La parole aux syndicats

Les syndicalistes de la Confédération Générale Tunisienne du Travail (CGTT), centrale syndicale non reconnue par l'ancien régime, saluent solennellement la mémoire des martyrs de la révolution tunisienne et soutiennent les membres démocrates et patriotes du gouvernement provisoire d'union nationale, tout en tenant à en voir écartés les membres suspects. Ils saluent également le rôle important joué par la jeunesse tunisienne et ses "netoyens" (les "citoyens du net", *ndlr*) pour la réussite de la révolution du peuple tunisien.

Ils saluent aussi le rôle très actif des syndicalistes tunisiens durant un mois de manifestations et de résistance, tout en dénoncant les surenchères de l'actuel secrétaire général de l'UGTT (Union générale des travailleurs tunisiens) et de son clan qui ont été les complices de l'ancien régime durant 23 ans et l'ont défendu par tous les moyens.

LA CULTURE DU PARTI UNIQUE En cette ère de révolution

démocratique, il est temps de rompre avec le modèle et la culture du «Parti Unique», auquel a correspondu parallèlement le modèle et la culture du «syndicat unique». Tout le monde sait que ces deux cultures, identiques et complémentaires, relèvent d'un même modèle de gouvernance et de fonctionnement: un centralisme excessif, une bureaucratie tentaculaire, une concentration de l'autorité, une personnalisation du pouvoir, une crainte maladive de la diversité d'opinion et de la pluralité des positions et des pratiques. Or, il devient de plus en plus évident que tout projet de renouveau et de reconstruction du mouvement syndical tunisien répondant aux exigences nouvelles doit nécessairement rompre radicalement avec ce modèle et cette culture qui, à l'évidence, n'ont plus d'avenir, afin de concrétiser le droit des travailleurs et des travailleuses d'adhérer au syndicat de leur choix.

Des militants et militantes syndicalistes ont pris, depuis le 3 décembre 2006, l'initiative de créer une nouvelle confédération syndicale, la CGTT, que l'ancien régime a refusé de reconnaître. Une plainte a été portée contre l'ancien gouvernement tunisien au mois de mai 2008 devant l'Organisation Internationale du Travail (OIT) pour violation du droit syndical en Tunisie et en particulier la non-reconnaissance des syndicats de la CGTT.

UN NOUVEAU SYNDICAT

La création d'une deuxième organisation syndicale tunisienne, à côté de l'UGTT, est l'expression d'une volonté autonome et libre d'un certain nombre de syndicalistes, convaincus de la nécessité de défendre les intérêts des travailleuses·eurs. Elle se veut en même temps une adaptation inévitable aux exigences du progrès, de la modernité, de la démocratie et des droits fondamentaux. La maturité et l'expérience accumulées par de très nombreux syndicalistes tunisiens rendent

possible le passage aujourd'hui au pluralisme syndical, à l'instar de certains pays à forte tradition syndicale dans le monde. Faut-il rappeler que l'activité syndicale dans un cadre pluraliste est un droit constitutionnel en Tunisie, consacré également par les Conventions internationales du Travail (conventions 87 et 98).

DROITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

Les défis posés par la mondialisation au mouvement syndical exigent de celui-ci de rassembler, dans la diversité, les plus grandes franges de la classe ouvrière pour mener des actions communes dans des domaines aussi divers que le chômage et la précarité, la protection sociale, les relations professionnelles à l'intérieur de l'entreprise ou, plus généralement, les conditions de vie et de travail. Dans un modèle productif nouveau et en perpétuelle mutation, le plus grand défi, qui doit constituer la priorité de l'action syndicale, réside dans la garantie des droits économiques et sociaux et en premier lieu celle d'un

emploi stable et décent. Ces multiples chantiers qui se présentent aux syndicalistes peuvent constituer des objectifs communs entre les diverses organisations syndicales (CGTT et UGTT) dans le but d'obtenir des acquis au profit des salarié·e·s. Cela peut se faire dans le cadre d'un nouveau contrat social, qui peut être proposé par les syndicats, et qui prenne en considération le nouveau cours économique dans ses récentes évolutions.

Le mouvement syndical doit soutenir le processus démocratique issu de la révolution du peuple tunisien, la reconstruction de l'État de droit et le renforcement du rôle de la société civile, tout en appuyant les décisions positives prises jusque là, telles que l'amnistie générale, la légalisation des partis et la libération des prisonnières·ers politiques, en espérant que soit évitée toute exclusion des forces vives, politiques, sociales et culturelles.

> Habib Guiza coordinateur de la CGTT

Il y a une tradition démocratique dans les pays arabes, qui s'est notamment exprimée dans les mouvements de décolonisation de la seconde moitié du XXe siècle. Elle s'est réveillée avec Internet et le contournement plus facile de la censure que le réseau permet, avec une jeunesse éduquée et avide de liberté, et, surtout, avec l'exaspération de toute une population qui voit bien que les pouvoirs en place travaillent avant tout pour leurs intérêts personnels, notamment financiers, sans se soucier le moins du monde des conditions de vie de leurs "su-





jets". Il est temps que ces derniers deviennent des citoven·ne·s, et le moindre service qu'on puisse leur rendre aujourd'hui en Europe est de ne pas s'effrayer de leurs révoltes.

Antoine Chollet

Marchés contre démocratie

Un des grands mensonges libéraux contemporains consiste à répéter que la démocratie et le marché progressent main dans la main. Les révolutions tunisienne et égyptienne nous fournissent une intéressante occasion de tester cette hypothèse.

Comment les «chiennes de garde» de la finance mondiale, les agences de notation financière, ont-elles réagi à ces soulèvement populaires? En s'apprêtant à baisser la note des dettes souveraines de ces pays. Moody's, par exemple, écrit que sa décision de baisser la note de la dette égyptienne est due au risque politique que font courir les manifestations: «cela découle des tensions politiques croissantes qui ont suivi le récent soulèvement en Tunisie, avec des manifestations anti-gouvernementales de grande ampleur». Ouelle est la véritable crainte de ces agences? Oue le gouvernement réponde effectivement aux demandes de la population et mette en œuvre une redistribution économique plus grande. Ceci conduirait, «à des pressions inflationnistes croissantes» qui menaceraient «la politique fiscale de l'Egypte en menaçant d'accroître le haut niveau de dépenses publiques pour les salaires et les subsides». RF

Année électorale

En ce début d'année 2011, personne ne peut ignorer que le parlement fédéral sera renouvelé cet automne. La presse s'est ainsi appesantie sur des sondages qui, semble-t-il, annonceraient une «déroute de la gauche», un «renforcement du centre» (comprenez: de la droite libé-

La politique a abandonné le PS du canton de Berne

En lancant Ursula Wyss à la succession de Simonetta Sommaruga au Conseil des États, le PS Berne a fait le choix d'une des politiciennes les plus dépolitisantes du pays. C'est sur le sujet de l'environnement qu'Ursula Wyss le montre le mieux: elle veut développer une économie verte pour assurer la compétitivité de la Suisse, et s'engager pour une croissance qui n'oublie pas les enjeux sociaux et environnementaux. Pérenniser le capitalisme en le verdissant, en somme. Ces déclarations démontrent une fois de plus que les représentant·e·s de la gauche molle refusent d'admettre certaines évidences, pourtant rappelées lors du dernier congrès socialiste de Lausanne: le capitalisme est un système qui porte en lui la destruction de notre environnement, par la logique de maximisation et de captation des profits. Heureusement qu'André Daguet, sur le tract de soutien, rappelle certains faits: Ursula Wyss n'est pas une syndicaliste, et il n'est pas d'accord avec toutes ses positions. On n'a d'ailleurs toujours pas compris pourquoi sa candidature devait malgré tout être soutenue. AT

rale) et une nouvelle «poussée de l'UDC», scénario bien confortable pour ces éditorialistes qui n'ont de cesse depuis des années de dénoncer «les extrêmes» et de célébrer un «centre» toujours pragmatique et soucieux du bien commun. À force de répéter ces âneries, certain·e·s ont fini par sincèrement y croire...

TROIS ÉLÉMENTS À SURVEILLER

Plus sérieusement, trois éléments devront être examinés cet automne, une fois les élections passées. Le premier, qui nous concerne directement, est bien sûr le résultat combiné des partis de gauche et l'éventuel échange



Jusqu'où le PS poussera-t-il le Wvss?

de sièges entre le PS et les Verts. Le second, qui devrait nous amuser, a trait à l'affaiblissement structurel du "grand vieux parti". désormais PLR, qui se poursuit inexorablement depuis plusieurs années maintenant. Il devrait atteindre un nouveau seuil historique dans certains cantons qu'il contrôlait naguère. La dernière inconnue concerne l'UDC, qui pourrait, quoiqu'en disent certains sondages très médiatisés, connaître un reflux significatif dans certains cantons, notamment romands, alors même que sa progression devrait continuer outre-Sarine et, pourquoi pas, porter le parti au-delà des 50% cà et là (Saint-Gall ou la Thurgovie, par exemple).

N° 96 | Février 2011

PARLER AUX ABSTENTIONNISTES

D'un point de vue électoral, la gauche doit surtout se rappeler que ses électrices·eurs potentiel·le·s se trouvent d'abord chez les abstentionnistes, qui forment plus de la moitié du corps civique, et non chez les personnes proches du PLR. Cela signifie que la dérive droitière de certains discours de gauche, faussement qualifiée d'électoraliste, n'est en fait qu'une grossière erreur stratégique.

Pages de gauche

Antoine Chollet

Le débat se poursuit

Le 13 janvier, *Pages de gauche* et aux inégalités qu'il provoque a rassemblé, lors d'un débat très intéressant, les personnes que notre dossier sur la famille (voir le n° 90) avait interpelées. Cette discussion nourrie, animée par Michel Zendali, a permis de préciser quelques désaccords de fond, tout en soulignant dans le même temps de nombreuses convergences concernant les politiques concrètes à mettre en

La discussion s'est centrée sur deux questions principales : la définition (positive ou négative) de la famille d'une part, et les problèmes liés au travail d'autre part. Sur ce dernier point, tout le monde était d'avis qu'une réduction importante du temps de travail, couplée à une plus grande égalité salariale (en particulier entre hommes et femmes), constituait sans doute la meilleure "politique familiale", celle qui serait capable de garantir à la fois une égalité entre les différents membres des familles et une véritable autonomie pour chacun·e.

Quant à la définition de la famille, le débat a divisé les participant·e·s entre celles et ceux qui affirmaient que l'institution traditionnelle de la famille est toujours dominante, sinon dans les faits, du moins dans les têtes, et d'autres assurant qu'il est possible de vivre dans une famille égalitaire qui fasse fi de ladite institution traditionnelle.

Sans surprise et à notre plus grande satisfaction, chacun·e est sans doute reparti

de ce débat convaincu de la nécessité de le poursuivre!

La rédaction



HAUTES ÉCOLES

Mouvement de fond(s) pétition individuelle et l'inves-

La formation tertiaire est l'objet d'attaques régulières et répétées de longue date. L'accès aux hautes écoles, en particulier, est discuté en permanence, généralement dans le but de le restreindre. Ces derniers mois, nous avons encore assisté à de telles tentatives. À Zurich, les taxes d'études ont été relevées pour les étudiant·e·s étrangères·ers, après qu'une augmentation générale avait pu être combattue avec succès. La proposition que cette mesure soit imposée aux autres hautes écoles par la Confédération reste dans l'air. Une motion du PDC demande au Conseil fédéral d'étudier des mesures pour faire face à l'afflux des étudiant·e·s étrangères·ers en Suisse. L'augmentation ciblée des taxes fait partie des pistes proposées, à côté de l'instauration de contingents ou d'examens d'entrée qui leur seraient réservés.

En outre, le secrétaire d'État à l'éducation et à la recherche, Mauro Dell'Ambrogio, se permet de défendre dans la presse une hausse généralisée des taxes d'études. Rappelons également que, depuis l'entrée en vigueur du cursus bachelor-master, la question des conditions d'entrée au niveau master est sans cesse soulevée.

INVESTIR SON CAPITAL

IMPRESSUM

info@pagesdegauche.ch

Dans tous ces discours prônant une sélection forte de l'accès aux hautes écoles, on retrouve l'idée que la formation tertiaire est chère et qu'elle doit donc être réservée à une élite méritante. Mais surtout, ces propositions s'inscrivent dans un contexte individualiste où règne la com-

Felli (RF), Adrien Fontanellaz (AF), Benoît Gaillard (BG)

elli (RF), Adrien Fondhellaz (AF), Denoit Gand Mathieu Gasparini (MG), Stéphanie Pache (S Rouyet (LR), Sébastien Schnyder (SS), Arnaud Thi

faire penser qu'une formation universitaire est l'affaire d'un individu qui accroît ainsi son capital, qu'il revendra par la suite librement sur le marché du travail. C'est dans ce sens que le PDC propose de fournir des prestations d'orientation pour aider les étudiant·e·s à faire le "bon" choix, entendez évidemment celui qui leur rapportera financièrement le plus. Ces idées ne sont pas nouvelles mais nous devons nous inquiéter

tissement personnel. Tout doit

du manque de réaction qu'elles suscitent et du regain d'intérêt qu'elles rencontrent. Même les associations étudiantes et le PSS se trouvent pris dans le piège des considérations économiques. La formation universitaire n'est plus défendue pour elle-même, mais en mettant en avant le besoin de main-d'œuvre qualifiée et la croissance que celle-ci génère.

NOUVELLE DÉRIVE

La fusion de la politique de formation et de la politique migratoire à laquelle on assiste est inquiétante. L'UDC, qui n'avait jamais été entendue sur les questions de formation, occupe soudain le terrain en utilisant son sempiternel refrain contre les étrangères·ers. Après nous avoir seriné de les mettre dehors, les démocrates du centre se seraientils rendu compte que nous en avions besoin, du moins d'un groupe savamment sélectionné? L'immigration «choisie» plutôt que «subie»? Le doute subsiste quant au moment où a eu lieu la révélation.

Comité: Matthieu Béguelin, Valérie Boillat, Michel Cambrosic Raymond Durous, Dan Gallin, Grégoire Junod, André Mach, Pierre-Yves Maillard, Philipp Müller, Géraldine Savary, Alberto Velasco Ahonnement annuel: Fr 49 -Abonnement de soutien: Fr. 130.-Abonnement réduit (AVS, AI, étudiant·e·s chômeuses·eurs): Fr. 39.

Secrétariat de rédaction et mise en pages CCP 17-795703-3 Webmaster: Case postale 7126, 1002 Lausanne

Illustrations: Christian Vullioud (Cévu)

> Relecture: ique Hartmann, Salima Moyard

Impression:

Pour l'UDC, cela semble un sacré bon coup de ne pas investir dans les hautes écoles et dans l'accès à la formation. On peut taper sur les universitaires élitistes et flatter le "petit peuple" tout en économisant dans les frais de formation et en baissant les impôts. Ensuite, il suffit de voler les diplômé·e·s venant de pays qui, eux, ont financé leurs hautes écoles. Des étrangères·ers, même intelligent·e·s et riches, cela ne vote pas, de toute façon. Merci à ce bon peuple inculte de permettre à une droite «populiste» de recevoir le beurre, l'argent du beurre et le c... de la crémière!

Stéphanie Pache

EN BREF

Ouverture des magasins à Genève, acte II

L'enjeu du scrutin du 28 novembre sur

l'élargissement des horaires des commerces était la reconduction de la Convention collective de travail du commerce de détail, qui devait échoir le 1er janvier, mais avait été prolongée de six mois pour tenir compte de l'issue alors encore incertaine du vote. Aujourd'hui, il y a urgence, car à partir du 1^{er} juillet, le vide conventionnel guette. Si, au soir du vote, les opposant·e·s aux extensions d'horaires savouraient leur victoire, ils savaient que la riposte allait arriver. Le 10 janvier, les syndicats SIT et Unia recevaient un courrier dans lequel la partie patronale conditionnait un retour à la table des négociations à un élargissement des horaires. L'ouverture retardée du samedi intéresse le plus les employeuses·eurs. Et vu qu'en plus le Conseiller d'État en charge du dossier, le PDC Pierre-François Unger, ajoute son grain de sel - alors qu'on ne lui a rien demandé, sauf d'être un arbitre un tant soit peu impartial! – en plébiscitant l'idée d'ouvertures dominicales, la partie s'annonce ardue. Unia et le SIT sont prêts à se battre contre ce chantage, qui dénote une appréciation guère démocratique d'un vote populaire.

Suite au prochain numéro...

Valérie Boillat

Pages de gauche

Un nouveau syndicat

Comedia et le Syndicat de la Communication ont fusionné pour donner naissance à Syndicom, qui compte 47'000 membres et est présent dans les secteurs de la logistique, des télécoms et des médias. Nous avons posé trois questions à Valérie Solano, sa co-coordinatrice pour la Suisse romande.

Quels changements structurels la fusion amène-t-elle?

Du point de vue des secrétaires syndicaux, le gros enieu sera de devenir polyvalents. Là où, autrefois, nous étions spécialisés par branches, nous devrons à l'avenir pouvoir intervenir dans tous les domaines. Le *Syndicom* est organi-



Le 3 décembre dernier à Berne, sé autour de cinq grandes régions, dont la Suisse romande qui comptera cinq secrétariats. Nous avons décidé de renforcer notre présence territoriale, par exemple en Valais. Il nous faudra donc être plus polyvalents et plus présents sur des terrains nouveaux.

Au-delà de la fusion administrative des deux appareils, les sections de deux anciens syndicats commencent à réfléchir aux moyens de collaborer. Une fusion syndicale amène toujours des remises en question, et des pertes de membres, la première année. Il faut voir ensuite si la sauce prend.

Comment le nouveau Syndicom s'inscrira-t-il dans le paysage syndical suisse?

Nous sommes issus de la fusion de deux syndicats aux domaines et aux méthodes d'interventions différenciés. Comedia était présent dans le secteur privé, et utilisait des moyens de lutte plus «offensifs», alors que le Syndicat de la communication était présent au sein d'anciennes régies fédérales avec une tradition de partenariat

social plus affirmée. Tout l'intérêt de la fusion est de s'enrichir mutuellement de ces expériences et de ces méthodes différentes. Par rapport à Unia, les recoupements devraient être marginaux pour les anciens secteurs du Syndicat de la communication, mais plus importants pour ceux de Comedia.

N° 96 | Février 2011

Quels moyens d'action le Syndicom privilégiera-t-il?

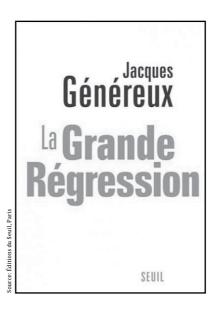
Les secrétaires syndicaux ont énormément de travail à fournir en matière de défense individuelle. Ceci laisse de moins en moins de temps pour faire du militantisme et de la présence dans les entreprises. Nous devons absolument renforcer cette présence, c'est d'ailleurs une demande de nos membres. En même temps, nous devons constater qu'il devient difficile d'accéder aux lieux de travail, dans les imprimeries, dans les rédactions, voire à La Poste. Manifester la présence du syndicat dans ces endroits sera un gros enjeu.

> Propos recueillis par Romain Felli

LIVRES

Quo vadis?

Dans son dernier ouvrage, intitulé La Grande Régression. Jacques Généreux, professeur à l'Institut d'Études Politiques de Paris, secrétaire national à l'économie du Parti de gauche, entreprend d'éclairer les tendances lourdes des sociétés contempo-



raines. L'auteur constate que les «30 glorieuses» n'étaient certes pas un paradis, mais étaient une époque où le progrès allait de soi. Le début des années 1980 marque un tournant à cet égard. Dans une description accessible, l'auteur en rappelle les causes (baisse du taux de profit du capital, affaiblissement de l'Union soviétique) et met à nu les mécanismes utilisés par le capital pour rétablir son pouvoir: l'ouverture généralisée des marchés et l'utilisation à tous crins de la «libre concurrence» pour affaiblir les travailleuses·eurs et anéantir le progrès social. Un des grands mérites du texte est de rappeler que le processus à l'œuvre est un processus politique mis en place par des gouvernements conquis par la classe possédante («privatisation de l'État»).

LE TOURNANT NÉOLIBÉRAL

Suit alors la véritable analyse des tendances lourdes de la

société, qui se caractérisent par un phénomène de «Grande Régression». C'est ainsi que, grâce à l'arme de la libre concurrence, les ultralibéraux entraînent le monde dans l'impasse économique par la pression sur les salaires, la précarisation du travail et le recours massif à la dette, privée et publique, pour soutenir la consommation et enrichir la minorité. Le modèle court à sa perte par le cataclysme écologique qu'il provoque. Et l'auteur de rappeler que le développement durable tant promu n'instaurera que le capitalisme durable, alors que la véritable alternative consiste en une planification démocratique de la production.

POUR UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ

Jacques Généreux souhaite alors construire une «société de progrès humain». En partant des connaissances de «l'anthropologie générale» (l'ensemble des sciences humaines), l'auteur lance un appel urgent à bifurquer de l'impasse libérale, pour aller vers une société où l'ensemble des liens sociaux serait renforcé au sein d'ensembles eux-mêmes en interactions étroites les uns avec les autres. Pour libérer l'humain de l'aliénation, il faut abandonner le modèle libertaire de l'homme autonome pour construire des «liens qui libèrent».

La Grande Régression constitue une lecture salutaire pour appréhender les défis du monde actuel. La conclusion, ouverte, est une forme d'invitation aux militant·e·s de gauche afin de formuler les alternatives au fatalisme néolibéral qui se décrit comme le seul modèle possible. Car, dit Jacques Généreux, la solution, c'est le vote.

Arnaud Thièry

À lire: Jacques Généreux, La Grande Régression, Paris, Le Seuil, 2010.

Révolution dans le réformisme: vers le salaire minimum

En ce début d'année 2011, un tournant majeur de la politique syndicale, et plus généralement de la politique de la gauche, a été pris en Suisse. L'Union syndicale suisse et les syndicats affiliés ont commencé à récolter des signatures pour une initiative populaire demandant l'introduction d'un salaire minimum légal. Pour quiconque se souvient de l'opposition de principe des directions syndicales face à une telle mesure censée détruire le principe d'organisation dudit «partenariat» social sur le mode des conventions collectives de travail (voir Pages de gauche n° 62), il s'agit assurément d'une petite révolution dans le réformisme.

En acceptant le principe du salaire minimum légal, les syndicats reconnaissent en fait les transformations profondes du rapport de travail et de la lutte des classes ces trente dernières années. La «flexibilisation» du travail a conduit à une multiplication des emplois à temps partiel, dans des conditions précaires et individualisées, et à une désyndicalisation importante. De même. le développement de nouveaux secteurs d'emploi, dans le domaine des services en particulier, a souvent rendu caduc le modèle des CCT qui, pour fonctionner, doit s'appuyer sur un personnel relativement stable, et syndiqué.

Finalement, est-il totalement fortuit que le lancement de cette

initative corresponde à l'introduction de la libre circulation intégrale des travailleuses eurs, c'est-à-dire à la mise en concurrence généralisée des salarié·e·s à l'échelle européenne? Les «mesures d'accompagnement», présentées alors comme contrepartie du soutien de la gauche à cette mesure, font cruellement sentir leurs limites, en l'absence d'un mouvement syndical suffisamment fort pour les faire respecter, d'un manque chronique de moyens dédiés et de faiblesses légales évidentes (Pages de gauche n° 73). Le salaire minimum légal n'est-il pas, dans le fond, la plus efficace des mesures d'accompagnement?

> Maurizio Colella et Romain Felli

L'indigné magnifique

Des millions d'exemplaires vendus, des traductions annoncées dans toutes les langues, les quatorze pages de Stéphane Hessel intitulées *Indignez-vous!* font un tabac très largement mérité. On peut s'en réjouir pour deux raisons: d'une part parce que Hessel est une splendide figure d'engagement politique qui signe là un très beau texte, et d'autre part parce qu'il a eu le don d'énerver tout ce que la France (et la Suisse) compte de conservatismes. Les Luc Ferry ou Pascal Couchepin, vautrés dans leur satisfaction envers le monde tel qu'il va, ne peuvent comprendre l'appel de Hessel, car c'est bien cela qu'il nous dit dans ces quelques pages: n'acceptez pas la réalité présente, contestez-la, changezla. « Quand quelque chose vous indigne comme j'ai été indigné par le nazisme, alors on devient militant, fort et engagé » (p. 12).

En insistant sur l'engagement et sur l'action qui doit suivre toute indignation, Hessel montre qu'il se place bien dans une perspective politique, qui est celle de l'action collective, et non sur le terrain mou de la "morale". Il faut toujours gueuler contre l'inacceptable, mais il faut aussi agir pour le changer. Dans un monde qui est devenu rétif à toute forme d'action collective visant de véritables changements (heureusement que les révolté·e·s de Tunis et du Caire sont là pour nous réveiller en ce début d'année), l'appel de Hessel résonne comme une indispensable alarme, tout en étant dans le même temps un manifeste politique fondamentalement optimiste.

Antoine Chollet

À lire: Stéphane Hessel, Indignez-vous!, Montpellier, Indigènes, 2010.



Iohnny soupconné d'évasion fiscale

gauche Sase postale 7126, 1002 Lausanne

SALLE DES PAS PERDUS

Leçons de vie

Comment se sentir exister lorsque l'on est un homme, entre deux âges, bedonnant, pas vraiment un canon de beauté, patriote, suisse-allemand, porteur du même prénom que la moitié de ses compatriotes, d'un nom tellement original qu'il faut le partager avec trois de ses collègues, et de droite? Voici cinq petits trucs faciles à appliquer, et au résultat garanti:

- > Adhérer à un parti d'extrême droite; à défaut de réflexion, on y trouvera un exutoire.
- > Se laisser pousser la moustache; à défaut de bon goût, on affichera son sens de l'histoire.
- > Bichonner son fusil d'assaut; à défaut de tout le reste, on s'accrochera à la béquille.
- > S'approcher des manifestant·e·s quand ça chauffe; à défaut de gloire, resteront une côte fêlée et quelques égratignures.
- > Puis fanfaronner; à défaut des filles, on épatera le commandant de la police cantonale. AT

EN BREF

Lucidité

Jacques Séguéla craint de «devenir un vieux con». Il devrait réécouter Brassens: con, il l'a toujours été, et ca ne risque pas de changer.

Sainteté

Ratzinger béatifie Wojtyla. Pour la canonisation, on cherche encore un miracle. Avoir pu bouger et parler en étant mort, par exemple?

Laïcité

Calmy-Rey au premier rang lors de l'ordination du nouvel Évêque de Bâle: une cloche sonne, sonne...

0.1.

Quand Manuel Valls dit qu'il faut «miser sur l'économie de l'intelligence», fait-il référence à lui-même?

Éclairage

Est-ce parce qu'il croit que le PLR et le PDC sont des partis du centre que Thomas Christen pense être à gauche?

Contradictions

Le PLR dit «halte» à la bureaucratie rampante, aux lois inutiles et à la restriction des libertés individuelles. C'est pourquoi ils veulent interdire la mendicité.

Le Temps informe

Le journal annonce que 50 sections socialistes veulent rediscuter du programme. On ne sait pas en revanche ce que veulent les 950 autres.

Dicton démocrate

Plutôt un Barack mou gu'un Moubarak!

Fronde

Des parlementaires PLR déplorent le coup de barre à droite de leur parti: «la goutte qui a fait déborder le vase, c'est quand on nous a demandé de nous laisser pousser la moustache».

Tourisme

Violences en Égypte: Hans Fehr renonce à ses vacances à Charm el-Cheikh...